
LA PRIME COVID

OU LA CAROTTE DE LA ZIZANIE

Notre Direction a décidément l'art de manier la carotte et le bâton en cette période.

D'un côté , je te vole tes congés, de l'autre je t'accorde le droit d'espérer, éventuellement, une prime substantielle de 1000€ .

Oui, oui , ça été entendu dans les médias donc ça doit être vrai.

En tout cas , la médiacratie anti-fonctionnaire s'est déjà forgée une opinion!

Les conditions d'octroi de cette prime ont été fixées par décret du 14 mai 2020:

Une prime exceptionnelle sera versée aux agents qui se sont particulièrement investis pendant la période d'urgence sanitaire et notamment lors du plan de continuité d'activité (période du 16/03 au 10/05).

Sont potentiellement éligibles au dispositif :

- Les agents qui ont exercé leurs fonctions en présentiel dès lors que le temps de présence a été significatif ;
- ainsi que les agents concernés par des périodes de télétravail s'ils ont été particulièrement mobilisés et concernés par un surcroît significatif de travail durant cette période, au titre de la continuité du fonctionnement des services.

Les agents qui n'auraient pas eu à assumer un surcroît de travail significatif ou n'ont pas manifesté un engagement particulier n'y sont, eux, pas éligibles.

L'octroi de cette prime devrait toucher 30% des agents au niveau national.

Sur ce nombre, 30% recevront 1000€ et 70% recevront 330€.

Sur la base de ces éléments, les services RH ont envoyé un premier tri aux chefs de service, à charge pour ces derniers de corriger et transmettre avant le vendredi 5 juin à 14h .

Eh oui, c'est plus urgent que de traiter les demandes de remboursement de frais de repas!

En dehors du fait que dans certains services , le responsable a été désigné comme seul bénéficiaire potentiel, ce mode de désignation laisse une grande place à l'arbitraire et au favoritisme!

Le principe même de cette prime est source de récriminations et division entre services et collègues.

En effet, comment expliquer que tel collègue qui a été présent quand son chef le lui demandait a été plus mobilisé que tel autre qui a été présent quand son chef le lui disait???

Entre ça et le vol de nos jours de congés (sur lesquels, d'ailleurs, le gouvernement semble maintenant hésitant), le ministre et la DG font tout ce qui est possible pour motiver les troupes pour leur résister!

Merci pour l'ambiance au sein des structures entre jalousie, silence des uns, suspicion des autres!
Merci pour la mobilisation nécessaire pour faire repartir le pays!
Merci pour la reconnaissance du travail accompli et de l'investissement des agents publics lors de cette crise majeure qu'a traversé le pays!

Ne jouons surtout pas cette partition de la division car c'est bien le but caché de cette mesure: supprimer toute solidarité des agents au sein de la même galère!

Tous les agents de la DGFIP subissent au quotidien une dégradation continue de leurs conditions de travail.

Depuis des années, ils se sont adaptés à des changements majeurs et perpétuels en faisant preuve d'une conscience professionnelle et d'un attachement au service public hors du commun.

Si les services de l'État ont tenu le choc pendant cette crise sanitaire, et malgré la fièvre évidente de ses responsables, c'est uniquement grâce au professionnalisme et au dévouement de ses agents.

Les fonctionnaires méritent mieux qu'une aumône jetée ostensiblement à quelques uns tout en excluant la masse de tous les autres.

Mais c'est malheureusement à l'image de la gestion calamiteuse du problème des salaires de ces 10 dernières années.

Nous revendiquons une hausse générale du point d'indice, seul valeur objective sans risque de favoritisme et la une généralisation de cette prime « COVID ».
Il y a urgence de mettre en place une véritable politique de revalorisation du pouvoir d'achat des serviteurs de l'État!